



CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION PERIODE DE OCTOBRE A DECEMBRE 2023

Le paiement de la demi-pension s'effectuera selon le calendrier ci-dessous de 7H30 à 12H.
Le tarif d'un repas est de 2,20 €.

MOIS CONCERNES	NOMBRE DE JOURS		PERIODE DE PAIEMENT		MONTANT	
	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle	Sur place	En ligne	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle
OCTOBRE 2023	12	15	Lundi 2 octobre Mardi 3 octobre Jeudi 5 octobre	Du 02 octobre au 15 octobre 2023	26, 40	33, 00
NOVEMBRE 2023	15	19	Lundi 6 novembre Mardi 7 novembre Jeudi 9 novembre	Du 1er novembre au 15 novembre 2023	33, 00	41, 80
DECEMBRE 2023	13	16	Lundi 4 décembre Mardi 5 décembre Jeudi 7 décembre	Du 1er décembre au 15 décembre 2023	28, 60	35, 20
TOTAL	40	50			88, 00	110, 00

Mode de paiement :

- chèque : à l'ordre de l'Agent comptable du collège Jeanne & Emile ADENET en indiquant au verso le nom, prénom et le numéro de la carte de l'élève. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'établissement.
- espèces : pensez à faire l'appoint
- carte bancaire
- en ligne : accessible via le site du collège <https://site.ac-martinique.fr/clg-adenet/>

Le François, le 14 septembre 2023

Le principal

Philippe SAINT-LOUIS

